

LES ÉCHOS DU CONSEIL : BUDGET ET ZAC

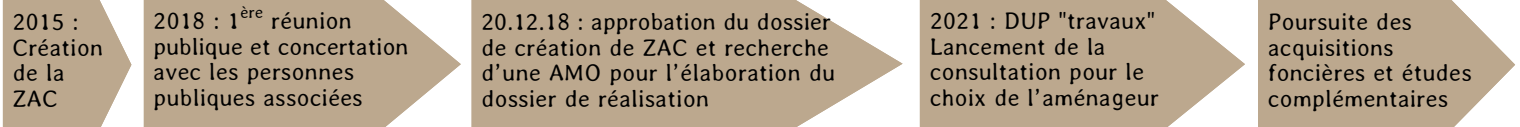
Ce lundi, le conseil municipal était principalement consacré au vote du budget 2021. Après la préparation en séminaire finances et discussion lors du débat d'orientation budgétaire, le budget de la commune et celui de l'Office Municipal de l'Animation et de la Culture ont été adoptés à l'unanimité des votants, sans augmentation des taux d'imposition. Outre ces délibérations, le conseil municipal a autorisé la Déclaration d'Utilité Publique "Travaux" sur la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Asparrots, située route de Bompas. Cette procédure, demandée par les services de l'Etat, permettra de faciliter les acquisitions des terrains et d'éviter les expropriations, étant donné la forte pression foncière dans notre commune.

En effet, depuis le lancement des premières études et la création de la ZAC en avril 2015, les échanges avec les services de l'Etat ont été permanents afin de définir au mieux les besoins et les contraintes à respecter, pour l'urbanisation de cette zone, notamment avec l'appui du bureau d'études TEMAH. Sur un périmètre total de 12 ha, les objectifs de la municipalité sont multiples :

- maîtriser l'étalement urbain, en densifiant l'habitat,
- élaborer un projet d'aménagement de qualité,
- concevoir une opération d'aménagement respectueuse du développement durable,
- réaliser un programme d'habitat diversifié, accessible à tous les publics et comportent 25% de logements sociaux comme la SRU le prévoit,
- améliorer la gestion des déplacements, notamment vers le centre-ville,
- réaliser les aménagements paysagers, hydrauliques et routiers nécessaires.



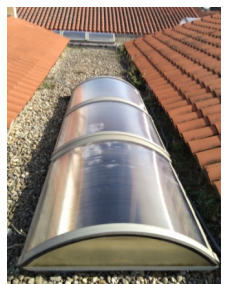
L'urbanisation de ce secteur se fera en conformité avec le Plan de Prévention des Risques Inondation qui s'impose sur tout le territoire communal. Ainsi, 4 ha seront destinés aux ouvrages de rétention, aux reculs nécessaires pour le maintien des continuités écologiques et au traitement des franges urbaines, ainsi qu'aux emprises des parcelles déjà construites. De nouvelles formes urbaines innovantes seront également à construire pour prendre en compte les aléas climatiques (perméabilité des sols, hauteurs des constructions, respect des transparences hydrauliques afin de favoriser l'écoulement des eaux...). Complémentaire aux nombreuses initiatives privées et publiques de rénovation urbaine dans notre commune, l'ouverture à l'urbanisation de la ZAC des Asparrots permettra de répondre à la demande croissante de logements, notamment pour les jeunes torreillans souhaitant accéder à la propriété, et de maintenir un dynamisme démographique.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE JULES VERNE



Depuis 2018, le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports encourage l'implantation et la redynamisation des espaces dédiés à la lecture pour les élèves du premier degré. Cette année, l'école Jules Verne a eu l'honneur d'être sélectionnée et de bénéficier ainsi d'une dotation de 1 500€ pour la bibliothèque de l'école. Par le biais de la librairie Cajelice de Perpignan, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale 66 a fait parvenir une liste d'ouvrages choisis par des responsables pédagogiques. Ces nombreux livres sont venus compléter ceux déjà présents et font le bonheur des élèves qui peuvent d'ores et déjà les emprunter. De nouveaux personnages ont été présentés aux CP/CE1 lors des séances de lecture, tandis que les plus grands ont travaillé en art plastique sur certains ouvrages, en illustrant par exemple le coupable de leur fait divers inventé en classe à la manière des "Trois portugais sous un parapluie" de Rodolfo Walsh ou en représentant leur animal totem de l'album "Animal Totem" d'Agnès Domergue qui évoque la culture amérindienne. Tandis que les services techniques travaillaient au remplacement des puits de lumière de l'école élémentaire pendant les vacances scolaires, la structure a aussi reçu un don en matériel bureautique qui a permis aux différentes classes d'enrichir leur équipement.



LA CULTURE DU "STREET ART" AU POINT JEUNES

Le Point jeunes découvre le "street art" et le "graff". Cet art urbain souvent confondu avec les tags et les graffitis de rue est un art populaire qui transforme la ville en scène artistique de ciel ouvert. Contrairement aux graffitis, dont le but est de "tagger" son surnom dans un lieu visible et peu accessible pour poser sa "marque" dans le plus de lieux possibles, l'art urbain se veut qualitatif, beau et porteur d'un message. Les jeunes sont sensibilisés à faire la différence en compagnie de l'artiste torreillan "Jalhu6ne". Une réflexion a été menée avec eux sur le thème de la discrimination, puis ils ont décidé en commun d'évoquer la notion d'égalité. Après avoir réfléchi à leur réalisation, les adolescents se sont entraînés sur des cartons entoilés lors des vacances de la Toussaint, avant de commencer sur un mur de la halle des sports pendant les vacances d'hiver. Les jeunes ont travaillé sur les contours, le remplissage et les dégradés de couleurs sous la direction de l'artiste aussi connu sous le nom d'Anthony Jacques. L'expérience a beaucoup plu aux adolescents, qui, par ce biais, ont l'opportunité de partager leur créativité et leur sensibilité artistique. Cette première œuvre s'inscrit dans le "projet graff" qui sera développé dans plusieurs lieux de la commune, en collaboration avec le Point jeunes et de jeunes artistes. Des "murs d'expression" seront mis à disposition par la municipalité afin que la jeunesse puisse s'exprimer artistiquement dans le cadre d'une charte d'utilisation garantissant le respect et l'esthétique des lieux.



SCR XV : FIN DE LA SAISON OFFICIELLE !

On l'attendait, voire on le redoutait, et le verdict est tombé. En effet, le 26 février dernier, la FFR a mis fin à tous les championnats amateurs. Par conséquent, SCR XV, après une saison 19/20 tronquée (arrêt le 15 mars), voit sa saison 20/21 réduite à quatre rencontres sur les vingt-deux prévues. Il en va de même pour toutes les sections du club. En parallèle, la ligue Occitanie étudie la possibilité de mettre en place un petit challenge, avant l'été... mais pourra-t-on le jouer ? C'est sur ces fondations de sable mouvant que devra se construire la prochaine saison et ce ne sera pas une mince affaire. Tout le monde s'entraîne régulièrement, et en particulier notre belle

école de rugby, en attendant, avec foi et enthousiasme, des jours meilleurs. **ABONNEMENTS :** grâce à tous les soutiens le club traverse la crise et permet aux jeunes de continuer à pratiquer. Pour nos fidèles amis abonnés s'offrent deux hypothèses : soit un remboursement des cartes, au prorata, soit une forte réduction (50%) sur la carte de la saison prochaine. Renseignements au 06.10.67.11.10. De leur côté, les entreprises partenaires recevront un courrier personnalisé. LCa



VES : PÔLE PRÉVENTION SÉNIORS

L'association Vivre Ensemble en Salanque propose avec ses partenaires



3 séances animées par un ergothérapeute et un coach sportif

3 possibilités de suivi des séances

- 8 tablettes mises à disposition sur demande pour suivre les séances
- Jusqu'à 8 participants en présentiel
- Jusqu'à 8 participants avec ordinateurs ou tablettes personnels

Séance 1
« Les astuces pour bien vivre chez soi »
le 12 avril 2021

Séance 2
« Bien vieillir grâce à l'activité physique adaptée »
le 19 avril 2021

Séance 3
« Aménager son domicile pour plus de confort »
le 26 avril 2021

L'association "Vivre Ensemble en Salanque" propose, avec ses partenaires "Merci Julie" et "Profession Sport 66", trois ateliers gratuits animés par un ergothérapeute et un coach sportif. La première séance aura lieu le lundi 12 avril prochain et aura pour thème "les astuces pour bien vivre chez soi" puis une deuxième séance le 19 avril, "bien vieillir grâce à l'activité physique adaptée", et une dernière séance le 26 avril, "aménager son domicile pour plus de confort". Il y a trois possibilités pour suivre ces séances : 8 tablettes seront mises à disposition sur demande, avec jusqu'à 8 participants en présentiel (si les conditions sanitaires le permettent) et jusqu'à 8 participants avec ordinateurs ou tablettes personnels. Infos et inscriptions : 04 68 28 58 51 - vivre.ensemble.salanque@gmail.com.

LA BOULE TORREILLANNE

Anne-Marie Larreguy succède à Martine Lemaire, à la présidence du club de pétanque. Elles souhaitent remercier tous les membres du club de la confiance qu'ils leur ont témoignée lors de cette élection. Elles remercient tous les licenciés fidèles au club et souhaitent la bienvenue aux nouveaux. Grâce à tous, le club sportif "la Boule Torreillanne" va perdurer encore !!!

INFO CRÈCHE



La crèche "Les Petits Salanquais" informe de places et de créneaux disponibles dans les sections des bébés, des moyens et des grands. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le 04.68.08.45.04.

ENTRETIEN AVEC "UNE REBELLE MODERNE"

Le 8 mars est la journée internationale des droits des femmes, l'occasion de célébrer les réalisations culturelles, politiques et sociales des femmes. La rédaction a rencontré Camille Voiry Gey, qui devait présenter dernièrement à la médiathèque, son ouvrage "Petit manuel d'une rebelle moderne", témoignage d'une phase charnière de sa vie :



"Je suis Camille Voiry Gey, et je suis née en terre catalane, il y a 35 ans. J'ai travaillé pendant de longues années dans l'univers bancaire, souffrant d'être un pion au cœur d'un monde de perversion."
• Pourquoi ce témoignage ?
"C'était un départ, un acte purement introspectif, presque égoïste. Par les mots, je souhaitais exorciser certaines émotions. Ecrire m'a toujours réconforté et je n'envisageais pas de confier tout cela au regard d'autrui."
• Vous parlez de minimalisme...
"Le minimalisme a tout changé dans ma vie. Il a influencé ma façon d'appréhender la matérialité, ma capacité à gérer certaines de mes émotions (la peur du manque ou du regard des autres,

notamment), mes choix... Quand on a grandi dans une pure société de consommation, choisir de casser ces codes et d'en adopter de nouveaux, c'est un acte majeur. Le minimalisme m'a apporté l'apaisement."
• Quel est ce chemin que vous voulez transmettre ?
"Le chemin du peu et de l'humilité, de la simplicité volontaire, de l'authenticité et de la bienveillance. Le chemin du respect de l'autre et de soi-même. Des valeurs évidentes et faciles, me direz-vous, mais devenues si galvaudées."
• Que pensez-vous de la journée internationale des droits des femmes ?
"Je vais peut-être vous surprendre, mais je suis très partagée au sujet de cette journée... D'un côté, je trouve cela nécessaire dans la mesure où les femmes sont toujours considérées comme inférieures dans bien des régions du globe, et d'un autre côté, je suis un peu irritée par cette tendance à la victimisation qu'elles entretiennent aussi. Alors évoquer la thématique des droits de la femme à l'échelle mondiale, cela a du sens et doit d'ailleurs être un combat de fond (pas seulement l'objet d'une journée annuelle). Pour autant, ce sens n'a pas la même portée partout... Et tant pis si je ne me fais pas que des amis auprès des plus ferventes féministes (rires)!"
L'ouvrage, publié aux éditions *Les presses Littéraires*, est disponible à la médiathèque Claude Blazy.

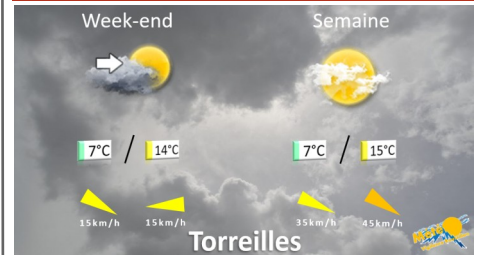
Agenda sportif, festif, culturel

MARCHÉS :
mardis et vendredis au matin,
place des souvenirs d'enfance

INFOS PAROISSIALES

Messes : • **Samedi 6 mars** : 16h30 à Torreilles • **Dimanche 7 mars** : 9h30 à Le Barcarès ; 11h à St Hippolyte • **Mardi 9 mars** : 17h à St Laurent (maison paroissiale) • **Mercredi 10 mars** : 17h à Le Barcarès • **Jeudi 11 mars** : 17h à Clair.

MÉTÉO



Rdv sur la page facebook "Meteo vigilance roussillon".

LES BERGES DE L'AGLY



Le magasin situé 5 avenue de la Méditerranée, ouvre ses portes le mercredi et le samedi matin de 9h30 à 12h30 et propose des fruits et légumes de saison (asperges, salades, artichauts, choux fleurs...) en plus de l'huile d'olive. Vendredi dernier, Alexis Blazi a présenté son travail et sa boutique dans une interview sur France Bleu Roussillon. Pour en savoir plus : <http://bit.ly/FBRBergesdelagly>

RESTOS DU COEUR



La campagne d'été 2021 des Restos du Cœur débutera à compter du mardi 16 mars prochain et ce, jusqu'au 16 novembre 2021. Les distributions se feront tous les 15 jours au centre des Restos du Cœur de St Laurent de la Salanque, 1 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny.

TRIBUNE LIBRE

Aux termes de la réunion du CM du 1/03, il ressort que le projet de construction aux ASPAROTS prévoit de 30 à 35 habitations par hect. sur 8 hect. dont 25% de logements sociaux, soit une densité du bâti importante. Une voie de contournement est projetée sur l'ancien chemin de PIA. Le maire engage une procédure en vue de demander à l'Etat de prononcer une déclaration d'utilité publique (DUP) pour l'expropriation des terrains, face au refus des propriétaires de vendre. L'Etat décidera de la suite à donner. J'ai voté contre le projet, les ASPAROTS étant situés en zone inondable d'aléas très fort et fort et comportant donc un risque pour les personnes et les biens. C. MAMONTOFF, conseillère municipale de l'opposition. (à suivre).